

Place du Marché, 2 – 4000 Liège

VILLE DE LIEGE

PROCES-VERBAL

DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 24 OCTOBRE 2016

PRESIDENCE DE M. WILLY DEMEYER, BOURGMESTRE

La séance est ouverte à 18h45'.

38 membres sont présents: M. Michel de LAMOTTE, Mme Maggy YERNA, MM. Raphaël MIKLATZKI, Jean-Pierre GOFFIN, André SCHROYEN, Pierre STASSART, Mme Christine DEFRAIGNE, M. Gilles FORET, Mme Julie FERNANDEZ FERNANDEZ, M. Fouad CHAMAS, Mme Marie-Claire LAMBERT, MM. Pierre GILISSEN, Jean Pierre HUPKENS, Mme Bénédicte HEINDRICHS, MM. Guy KRETTELS, Jean-Claude MARCOURT, Roland LEONARD, Benoit DREZE, Mohammed BOUGNOUCH, Fabrice DREZE, Mme Elisabeth FRAIPONT, M. Mehmet AYDOGDU, Mme Nathalie FRISEE, MM. Raoul HEDEBOUW, Michel FAWAY, François SCHREUER, Jacques MARNEFFE, Guiseppe MANIGLIA, Mme Audrey NEUPREZ, MM. Louis MARAITE, Marc GILLIS, Sébastien BOVY, Mme Sophie LECRON, MM. Quentin le BUSSY, Jean-Paul BONJEAN, Mme Caroline SAAL, M. Daniel WATHELET, M. Willy DEMEYER, BOURGMESTRE.

Sont également présents : M. Philippe ROUSSELLE, Directeur général, M. Serge MANTOVANI, Directeur général adjoint, Mme Marie-France MAHY, Présidente du Centre Public de l'Action Sociale et M. Christian TESSON, Chef de Corps de la Police locale f.f..

10 membres sont absents: MM. Claude EMONTS, Jean-Géry GODEAUX Mmes Corinne WEGIMONT, Fatima SHABAN, Diana NIKOLIC, M. Hassan BOUSETTA, Mme Véronique DE KEYSER, M. Michel PETERS, Mme Sarah SCHLITZ, dont un est excusé à savoir M. Michel FIRKET.

LE CONSEIL:

Sauf stipulation contraire, toutes les décisions ont été prises à l'unanimité des suffrages et, en outre, au scrutin secret dans tous les cas visés par les articles L1122-27et L1122-28 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

La numérotation figurant ci-après correspond à celle de l'ordre du jour.

SÉANCE PUBLIQUE

<u>1.</u>

Remplacement de Mme Laurence CUIPERS pendant son congé de maternité. Installation de Mme Carine CLOTUCHE en remplacement de Mme Laurence CUIPERS en congé de maternité.

(Mme Carine CLOTUCHE prête serment et entre en séance : 39 présents).

INTERPELLATIONS

Entend une interpellation de Mme Elisabeth FRAIPONT intitulée « C'est beau une Ville la nuit... » à laquelle répond M. le BOURGMESTRE.

(Mme Véronique DE KEYSER entre en séance : 40 présents).

Entend une interpellation de M. Raphaël MIKLATZKI intitulée « La police de proximité, où en est-on du retour des effectifs dans leur division ? » à laquelle répond M. le BOURGMESTRE.

(Mme Sarah SCHLITZ entre en séance : 41 présents).

Entend une interpellation de M. Fabrice DREZE intitulée « Mise en place d'une navette fluviale à vocation de transport de passagers. » à laquelle répond M. le BOURGMESTRE.

(MM. Michel PETERS et Hassan BOUSETTA entrent en séance : 43 présents).

Entend une interpellation de M. Michel de LAMOTTE intitulée « Le transit des camions sur les quais de la Dérivation » à laquelle répond M. le BOURGMESTRE.

Entend une interpellation de Mme Caroline SAAL, de M. Guy KRETTELS intitulée « La prostitution de rue à Cathédrale-Nord et au Vertbois : quelles réponses sociales et politiques? » à laquelle répond M. le BOURGMESTRE.

Entend une interpellation de Mme Sarah SCHLITZ intitulée « A quand la fin des manèges à poneys sur la foire de Liège ? » à laquelle répond Mme Maggy YERNA.

Entend une interpellation de M. Daniel WATHELET intitulée « Modernisation du Pont Barrage de Monsin » à laquelle répond M. Jean Pierre HUPKENS.

Entend une interpellation de M. Quentin le BUSSY intitulée « Initiatives citoyennes : Liège Ville bienveillante et à l'écoute? » à laquelle répond M. le BOURGMESTRE.

Entend une interpellation de Mme Christine DEFRAIGNE, de M. Fabrice DREZE et de M. Raphaël MIKLATZKI intitulée « Les lieux de prières dans l'administration » à laquelle répond M. le BOURGMESTRE.

Entend une interpellation de M. François SCHREUER intitulée « Avenir du site des Prémontrés » à laquelle répond Mme Maggy YERNA.

Entend une interpellation de Mme Sophie LECRON intitulée « Nos coteaux de la Citadelle dans les cœurs des Liégeois et des visiteurs mais aussi convoités par le n° 2 mondial du champagne qui n'en démord pas » à laquelle répond M. le BOURGMESTRE.

Entend une interpellation de M. Raoul HEDEBOUW intitulée « Bébébus : et pourquoi pas à Liège ? » à laquelle répond M. Pierre STASSART.

(Mme Diana NIKOLIC entre en séance : 44 présents).

82.

Communication de M. l'Echevin de l'Instruction publique relative à la rentrée scolaire.

<u>2.</u>

Acquisition d'un véhicule de type police au profit de la Zone de police, via le marché du Service Public Fédéral Personnel et Organisation, ayant pour objet l'acquisition de véhicules utilitaires et ouvert aux Zones de police.

3.

Adoption du texte de la convention transactionnelle relative à la compensation pour une perte de jouissance de vue directe sur l'extérieur, dans le cadre de la construction d'un commissariat dans le quartier de Sainte-Walburge situé au carrefour de la rue des XIV Verges et de la chaussée de Tongres.

4.

Décision de faire exécuter les travaux de mise en conformité de l'installation électrique du Commissariat « Wallonie Liège-Centre » sis à 4000 LIEGE, rue de la Régence, 55, dans le cadre du marché - stock/Accord-cadre de la Ville de Liège conjoint avec le Centre Public d'Action Sociale relatif aux travaux divers d'électricité, de data et de mise en conformité électrique à effectuer dans des bâtiments communaux.

<u>5.</u>

Décision de relancer un marché par procédure négociée sans publicité en vue de l'acquisition de 150 licences caméras pour la Zone de police, en ce compris un contrat de maintenance - adoption du cahier spécial des charges - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité en vue du remplacement de deux portes sectionnelles à l'Hôtel de Police - adoption du cahier spécial des charges - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

7.

Passation d'un accord-cadre avec un seul participant par voie d'adjudication ouverte en vue de la réalisation de diverses réparations et de la fourniture de pièces pour des véhicules du charroi de la Zone de police pour une durée de 2 ans - adoption du cahier spécial des charges - fixation des critères de sélection qualitative destinés à apprécier la capacité financière, économique et technique des prestataires - approbation de l'avis de marché.

8.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité en vue de l'acquisition et à l'installation d'une solution de mailing avec agenda intégré sur l'infrastructure des serveurs mise en place sur le site central de l'Hôtel de police - adoption du cahier spécial des charges - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

9.

Passation d'un accord-cadre par voie d'adjudication ouverte avec publicité européenne en vue de l'acquisition de protections balistiques pour le Stand de tir de la Zone de police pour une durée déterminée - adoption du cahier spécial des charges - fixation des critères de sélection qualitative destinés à apprécier la capacité financière, économique et technique des fournisseurs - approbation de l'avis de marché.

10.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité en vue de la maintenance full omnium d'une durée de 3 ans pour le radar semi-fixe de la Zone de police - adoption du cahier spécial des charges - arrêt du nom de l'entreprise à consulter.

<u>11.</u>

Création d'une zone d'évitement et division de la chaussée en deux bandes de circulation, quai Gloesener à 4020 LIEGE.

12.

Création d'un passage pour piétons, à hauteur de la jonction de la rue de Namur et du quai de Rome à 4000 LIEGE.

13.

Création d'une interdiction de stationnement, délimitée au moyen du marquage d'une ligne discontinue de couleur jaune sur la bordure du trottoir, sur une longueur de 4 mètres, à hauteur de l'immeuble n°6 de la rue Dothée à 4020 LIEGE.

Création d'emplacements de stationnement réservés aux riverains, quai du Condroz à 4020 LIEGE.

<u>15.</u>

Création d'une interdiction de stationnement, délimitée au moyen du marquage d'une ligne discontinue de couleur jaune sur la bordure du trottoir, sur une longueur de 2.10 mètres, à hauteur de l'immeuble n° 5 de la rue des Houlpays à 4020 LIEGE.

16.

Création d'emplacements de stationnement réservés aux riverains, rue du Biez à 4031 LIEGE.

<u>17.</u>

Création d'emplacements de stationnement réservés aux riverains et d'une zone de chargement / déchargement, rue de la Dîme à 4031 LIEGE.

<u>18.</u>

Interdiction de stationnement à tout véhicule sur une longueur de 10 mètres, par signal routier E1 et panneau additionnel portant les mentions "du lundi au vendredi, de 8h à 18h00", à hauteur de l'immeuble n°33 quai de Rome à 4000 LIEGE.

<u>19.</u>

Modification des règles de priorité, rue Charles Horion à 4000 LIEGE.

20.

Suppression d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, à hauteur de l'immeuble n°12, rue Jacques Brel à 4030 LIEGE.

21.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur la réparation de la sonorisation de la salle du Conseil communal.

22.

Adoption du texte de la convention à conclure avec l'association « CENTRE COMMUNAL DE JEUNES BRESSOUX-DROIXHE - CJBD » dans le cadre de l'organisation du projet spécifique « organisation de projets visant la resocialisation de jeunes en difficultés par l'équipe de quartier de Bressoux-Droixhe » du 01/01/2016 au 31/01/2016.

Octroi d'une subvention directe opérateur à la S.C.R.L. « CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE LA CITADELLE » - sise boulevard du 12ème de Ligne, 1 à 4000 LIEGE - relative à l'organisation du projet spécifique « Organisation de la prise en charge de l'Urgence Médico-Psycho-Sociale 24 h/24 7 j/7 » du 01/01/2015 au 31/12/2015.

24.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur une subvention directe opérateur à l'association « CENTRE COMMUNAL DE JEUNES BRESSOUX-DROIXHE - CJBD », sise rue du Moulin, 244 à 4020 LIEGE dans le cadre du Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention 2014-2017, relative à l'organisation du projet spécifique « Organisation de projets visant la resocialisation de jeunes en difficultés par l'équipe de quartier de Bressoux-Droixhe » du 1er janvier au 31 décembre 2015.

25.

Décision de conclure un contrat de location d'une durée de quatre ans pour la mise à disposition de neuf photocopieurs numériques via un marché public passé par la Province du Hainaut, conformément à la « Convention de centrale de marchés » du 8 octobre 2015, signée par les représentants respectifs de la Province du Hainaut et de la Ville de Liège.

26.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité, en raison du faible montant pour la fourniture de 40 packs "MERCURIUS" de biométrie et maintenance y afférente pour une durée déterminée d'un an reconductible, sans formalité, pendant trois périodes d'un an - adoption du cahier spécial des charges

27.

Approbation de l'avenant n°2 au contrat de concession domaniale conclu pour le renouvellement de l'extension du mobilier urbain de la Ville en vue de prolonger ledit contrat jusqu'au 12 novembre 2017.

La présente décision a recueilli 43 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention.

M. le Bourgmestre sollicite l'urgence aux membres du Conseil pour un point qui ne figure pas à l'ordre du jour. Il s'agit :

Approbation du texte de la Convention de Partenariat de Projet à établir relative au projet INTERREG V n° NWE67 ACE Retrofitting "Accélérer la rénovation énergétique des Copropriétés" – engagement la Ville de Liège dans le projet.

L'urgence et la délibération sont admises à l'unanimité.

M. le BOURGMESTRE cède la présidence de la séance à Mme Maggy YERNA.

28.

Adoption du texte du contrat de gestion à conclure avec l'association "LES MANIFESTATIONS LIEGEOISES".

Adoption du règlement taxe relatif à la taxe sur le dépannage de véhicules.

<u>30.</u>

Adoption du règlement taxe relatif à la taxe sur les tanks et réservoirs.

31.

Adoption du règlement taxe relatif à la remise à la taxe communale additionnelle au précompte immobilier.

32.

Adoption du règlement taxe relatif à la taxe sur la distribution à domicile, gratuite dans le chef du destinataire, d'écrits et d'échantillons non adressés qu'ils soient publicitaires ou émanant de la presse régionale gratuite.

33.

Approbation du remboursement à la SCRL « ECETIA Intercommunale » de la part initiale acquise par elle, pour le compte de la Ville de Liège, dans le capital de la SCRL « IMMO CORONMEUSE » au moment de sa constitution - prise d'acte de la cession à titre gratuit, à la Ville de Liège, de la part détenue par la Province de Liège dans le capital de ladite SCRL - prise d'acte du rachat, par la Ville de Liège, des parts détenues par la SCRL « ECETIA Intercommunale » et l'association « Groupement de redéploiement économique de la province de Liège » dans le capital de ladite SCRL.

34.

Souscription 2016 au capital C2 de l'Association Intercommunale pour le Démergement et l'Épuration des communes de la Province de Liège dans le cadre du système de financement des missions liées au démergement (contrat zone) - libération de la souscription précitée en totalité - prélèvement sur le fonds de réserves extraordinaires du montant de ladite libération afin d'alimenter le fonds de réserves extraordinaires nécessaire au paiement de celle-ci.

<u>35.</u>

Souscription au capital C de l'Association Intercommunale pour le Démergement et l'Épuration des communes de la Province de Liège en rémunération des apports relatifs aux travaux d'égouttage de la rue Jean Somers, conformément au contrat d'égouttage prévision de la libération annuelle à concurrence d'un vingtième par an et pour la première fois au 30 juin 2016 - prévision du prélèvement sur le fonds de réserves extraordinaires du montant de la libération annuel afin d'alimenter le fonds de réserves extraordinaires nécessaire au paiement de ladite libération.

Souscription au capital C de l'Association Intercommunale pour le Démergement et l'Épuration des communes de la Province de Liège en rémunération des apports relatifs aux travaux d'égouttage de la rue du Taillis, conformément au contrat d'égouttage - prévision de la libération annuelle à concurrence d'un vingtième par an et pour la première fois au 30 juin 2016 - prévision du prélèvement sur le fonds de réserves extraordinaires du montant de la libération annuel afin d'alimenter le fonds de réserves extraordinaires nécessaire au paiement de ladite libération.

<u>37.</u>

Approbation de la souscription initiale au capital de la fondation privée « Fondation Conférence Mondiale des Humanités - Liège 2017 ».

38.

Souscription au capital C de l'Association Intercommunale pour le Démergement et l'Épuration des communes de la Province de Liège en rémunération des apports relatifs aux travaux d'égouttage de la rue du Moulin, conformément au contrat d'égouttage - prévision de la libération annuelle à concurrence d'un vingtième par an et pour la première fois au 30 juin 2016 - prévision du prélèvement sur le fonds de réserves extraordinaires du montant de la libération annuel afin d'alimenter le fonds de réserves extraordinaires nécessaire au paiement de ladite libération.

39.

Souscription au capital C de l'Association Intercommunale pour le Démergement et l'Épuration des communes de la Province de Liège en rémunération des apports relatifs aux travaux d'égouttage de la rue de la Forêt, conformément au contrat d'égouttage - prévision de la libération annuelle à concurrence d'un vingtième par an et pour la première fois au 30 juin 2016 - prévision du prélèvement sur le fonds de réserves extraordinaires du montant de la libération annuel afin d'alimenter le fonds de réserves extraordinaires nécessaire au paiement de ladite libération.

40.

Approbation du 1er cahier de modifications budgétaires 2017 de la Fabrique d'église « Sainte-Bernadette » – sise rue Arthur Bris, 9 à 4031 Angleur– tel que soumis.

<u>41.</u>

Approbation du 1er cahier de modifications budgétaires 2016 de la Fabrique d'église « Saint-Martin (Liège) » - sise Mont Saint-Martin, 64 à 4000 LIEGE - tel que rectifié.

42.

Approbation du budget 2017 de la Communauté Israélite de Liège - sise rue Léon Frédéricq, 19 à 4020 LIEGE – tel que rectifié.

Approbation du 2ème cahier de modifications budgétaires 2016 de la Fabrique d'église « Sainte-Bernadette » - sise rue Artus Bris, 11 à 4031 ANGLEUR – tel que soumis.

44.

Approbation du budget 2017 de la Fabrique d'église « Saint-Georges » - sise rue Joseph Truffaut, 25 à 4000 LIEGE – tel que rectifié.

45.

Approbation du 1er cahier de modifications budgétaires 2016 de la Fabrique d'église « Saint-Remi » - sise rue Vaudrée, 86 à 4031 ANGLEUR – tel que soumis.

<u>46.</u>

Approbation du budget 2017 de la Fabrique d'église de « l'Immaculée conception » - sise rue de Herve, 655 à 4030 GRIVEGNEE – rectification d'une erreur matérielle.

47.

Approbation du budget 2017 de l'Eglise protestante « Liège - Marcellis » - sise quai Marcellis, 22 à 4020 LIEGE – tel que rectifié.

48.

Approbation du budget 2017 du Conseil d'administration de l'Eglise protestante baptiste « Liège - Académie » - sise rue de l'Académie, 51 à 4000 LIEGE – tel que rectifié.

49.

Approbation du budget 2017 du Conseil d'administration de l'Eglise protestante « Liège - Rédemption » - sise quai Godefroid Kurth,1 à 4020 LIEGE – tel que rectifié.

50.

Approbation du 1er cahier de modifications budgétaires 2016 de de l'église protestante de Liège - Rédemption - sise quai Godefroid Kurth, 1 à 4020 LIEGE.

51.

Approbation du compte 2015 de l'église protestante de Liège - Rédemption - sise quai Godefroid Kurth, 1 à 4020 LIEGE – tel que soumis.

Approbation du 1er cahier de modifications budgétaires 2016 du Conseil d'administration de l'église protestante baptiste « Liège - Académie » – sise rue de l'Académie, 51 à 4000 LIEGE – tel que rectifié.

53.

Approbation du budget 2016 de la Fabrique d'église « Sainte-Walburge » - sise rue Sainte-Walburge, 168 à 4000 LIEGE – rectification d'une erreur matérielle.

54.

Remise d'un avis sur le budget 2017 de la Fabrique d'église « Saint-Nicolas (Saint-Nicolas) » - sise rue Francisco Ferrer, 10 à 4420 Saint-Nicolas – tel que rectifié.

<u>55.</u>

Remise d'un avis sur le compte 2015 de la Fabrique d'église « Saint-Nicolas (Saint-Nicolas) » – sise rue Francisco Ferrer,10 à 4420 Saint-Nicolas – tel que rectifié.

56.

Remise d'un avis sur le compte 2014 de la Fabrique d'église « Saint-Nicolas (Saint-Nicolas) » - sise rue Francisco Ferrer,10 à 4420 Saint-Nicolas – tel que rectifié.

57.

Remise d'un avis sur le budget 2016 de la Fabrique d'église « Saint-Nicolas (Saint-Nicolas) » - sise rue Francisco Ferrer, 10 à 4420 Saint-Nicolas – tel que rectifié.

<u>58.</u>

Remise d'un avis sur le 1er cahier de modifications budgétaires 2015 de la Fabrique d'église « Saint-Nicolas (Saint-Nicolas) » - sise rue Francisco Ferrer, 10 à 4420 Saint-Nicolas – tel que rectifié.

<u>59.</u>

Décision de résilier le bail emphytéotique du 29 novembre 2007 relatif à l'immeuble sis place Xavier Neujean, 19B à 4000 LIEGE - décision de louer l'immeuble sis place Xavier Neujean, 19B à 4000 LIEGE cadastré 3 ème division, section A n°1064 N - adoption du texte de la convention de bail de droit commun.

60.

Cession d'un ensemble immobilier sis rue Sainte-Beuve, 31A à 4000 LIEGE. **AJOURNE**

Cession d'un bien immobilier sis rue Méaroulle, 2, allée des Ploktresses à 4000 LIEGE.

<u>62.</u>

Cession d'un immeuble, sis Boulevard Ernest Solvay, 296 à 4000 LIEGE.

63.

Cession d'un immeuble, sis rue Vaudrée, 40 à 4031 ANGLEUR.

64.

Cession d'un terrain avec entrepôt sis rue Morinval, 27/31 à 4000 LIEGE.

65.

Cession d'un immeuble sis rue Haut-Pavé, 76-78 à 4000 LIEGE.

66.

Cession en adjudication publique d'un bâtiment administratif sis rue Velbruck, 9-11 à 4000 LIEGE.

<u>67.</u>

Mise en vente publique d'un ensemble immobilier sis rue de Liège, 98 à 4020 LIEGE – révision du montant de la mise à prix.

<u>68.</u>

Mise en vente publique avec faculté de réméré d'un immeuble sis en Hors-Château, 42 à LIEGE – révision du montant de la mise à prix.

<u>69.</u>

Abrogation partielle du P.C.A. n° 12 dit « dédoublement de l'avenue de la Paix » à ANGLEUR.

<u>70.</u>

Adoption de la convention de marché conjoint à conclure avec la S.A. "SPAQuE" en vue de la réhabilitation du site LBP à CHENEE.

Adoption du texte de la convention à conclure avec l'association "LIEGE-ENERGIE" - sise place du Marché, 2 à 4000 LIEGE - relative à l'organisation du projet spécifique " 'Liège Energie' asbl" dans le cadre de la Politique des Grandes Villes du 01/01/2016 au 31/12/2016.

72.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2016 à l'association « VOIX SUR MEUSE » - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique

<u>73.</u>

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2016 à l'association « ECLAT DE RIRE » - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

74.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité pour le contrat de maintenance de la solution multisites des billetteries des musées de la Ville de Liège.

75.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CENTRE CULTUREL ARABE EN PAYS DE LIEGE » pour l'année 2016 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

Addendum 27 bis

Proposition de motion consécutive à la décision de la Banque ING de procéder à un licenciement collectif.

Point inscrit à l'ordre du jour à la demande de Mme Sarah SCHLITZ, Conseillère communale.

Ce point est renvoyé en Commission.

76.

Décision de commander les travaux de rénovation des allées et sentiers du parc de la Boverie à 4020 Liège sur le lot n° 2 de l'accord-cadre d'une durée déterminée prenant cours le 20 mai 2014 et se terminant le 31 décembre 2016, pour la réalisation de travaux de voirie (en chaussées et en trottoirs) et de travaux d'intérêt public de même nature.

Adoption du texte de la convention à conclure avec l'association « L'EMBARCADERE ASBL» – sise quai Edouard Van-Beneden, 22 à 4020 LIEGE relative à la location d'un local et de terrains dans le cadre des formations "Jardin Nature Admise", "Potager en carré" (hors sol) et "Compostage" pour l'année 2016.

<u>78.</u>

Adoption du texte de la convention à conclure avec l'A.S.B.L. « LES PETITS RIENS » relative à la collecte des déchets textiles ménagers.

79.

Adoption du texte de la convention à conclure avec l'A.S.B.L. «TERRE» relative à la collecte des déchets textiles ménagers.

80.

Adoption du texte de la convention à conclure avec l'A.S.B.L. «OXFAM SOLIDARITE » relative à la collecte des déchets textiles ménagers.

<u>81.</u>

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité pour la passation d'un accord-cadre pour le traitement de divers déchets issus de notre administration - adoption du cahier spécial des charges.

83.

Passation d'un marché de prestations de services d'éducation par des animations culturelles, sociales, historiques, en lien avec le patrimoine liégeois, au Centre culturel "LES CHIROUX ", par procédure négociée sans publicité - adoption du cahier spécial des charges.

<u>84.</u>

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur le paiement d'une facture en exécution d'une commande réalisée pour un voyage pédagogique à Poitiers du 23 au 25 octobre 2013 pour des élèves des écoles fondamentales Grivegnée Péville et Jupille Bruyères 1.

<u>85.</u>

Prise d'acte du procès-verbal de la réunion du 08/09/2016 de l'Organe de gestion de la Haute École de la Ville de Liège.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CRECHE PRINCESSE ASTRID ASBL » pour l'année 2015 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

87.

Admet la décision prise par le Collège communal en date du 07 octobre 2016 de pourvoir à la dépense nécessaire pour la remise en état de l'éclairage extérieur des terrains de football au Complexe « Naimette-Xhovémont » / Centre sportif – Foot, rue Henri Vieuxtemps, 125, à 4000 LIEGE - décide, l'inscription d'une allocation en mesure de supporter la dépense au chapitre des investissements du prochain document budgétaire.

88.

Adoption du texte de la convention de mise à disposition d'un ensemble immobilier sis rue de Droixhe 10 à 4020 LIEGE à intervenir entre la Ville de Liège et l'association « MAISON DES ETUDIANTS LIEGEOIS» – sise place du XX Août, 24 à 4000 LIEGE.

M. le BOURGMESTRE reprend la présidence de la séance.

89.

Décision de faire procéder au remplacement des centrales de détection gaz dans divers bâtiments communaux relatif au contrat Omnium des détections fixes de gaz naturel, CO, acétylène et oxygène à effectuer dans divers bâtiments communaux.

90.

Décision de faire exécuter des travaux, dans le cadre du marché "stock" conjoint avec le Centre Public d'Action Sociale (C.P.A.S.) relatif aux travaux de rationalisation des installations gaz dans des bâtiments communaux.

91.

Modification de la sélection qualitative des lots 2 et 3, dans le cadre des travaux de rénovation extérieure et intérieure de l'ensemble du bâtiment inoccupé du Musée « Grand Curtius », quai de Maestricht 10 à 4000 LIEGE - adoption des modifications apportées au cahier spécial des charges en ce qui concerne la sélection qualitative des soumissionnaires pour les lots 2 et 3 des travaux - approbation du projet d'avis de marché modifié au niveau de la sélection qualitative des lots 2 et 3 des travaux.

<u>92.</u>

Passation d'un marché par adjudication ouverte pour le remplacement, en deux tranches, des convecteurs gaz par une installation de chauffage central, à l'école « Bonne Nouvelle », rue Bonne Nouvelle, 7a-7b à 4000 LIEGE - fixation du critère sur la base duquel sera opérée la sélection qualitative - adoption du cahier spécial des charges - approbation de l'avis de marché qui sera soumis à publication - sollicitation des subsides du Service Public de Wallonie (UREBA).

Passation d'un marché par adjudication ouverte pour l'entretien avec prestations de réparation à livre ouvert de l'ensemble des installations thermiques pour la piscine du Laveu, rue du Laveu, 52 à 4000 LIEGE - fixation des critères de sélection qualitative du marché - adoption du cahier spécial des charges - approbation de l'avis de marché.

94.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité portant sur un marché de services portant sur l'entretien, dépannage et fourniture de sel des 18 adoucisseurs de la Ville de Liège, marché d'une durée déterminée de 48 mois prenant cours le 1er janvier 2017 pour se terminer le 31 décembre 2020 - adoption du cahier spécial des charges.

<u>95.</u>

Passation d'un marché de services par adjudication ouverte portant sur un contrat d'entretien et dépannage en garantie totale d'installation de détection incendie de marque "VLV" et "BEMAC" pour la Ville de Liège, pour les bâtiments communaux et scolaires et pour les bâtiments police, marché d'une durée déterminée prenant cours le 10 octobre 2017 pour se terminer le 28 mai 2019 - fixation des critères sur la base duquel sera opérée la sélection qualitative - adoption du cahier spécial des charges - approbation de l'avis de marché qui sera soumis à publication.

<u>96.</u>

Passation d'un marché de services par adjudication ouverte pour l'entretien avec prestations de réparation à livre ouvert de l'ensemble des installations thermiques pour la piscine Xhovémont, rue Xhovémont, 145 à 4000 LIEGE - fixation des critères sur la base desquels sera opérée la sélection qualitative - approbation de l'avis de marché qui sera soumis à publication - adoption du cahier spécial des charges.

97.

Passation d'un marché par adjudication ouverte pour conclusion d'un accord cadre pour la fourniture de pompes et circulateurs et accessoires de montage pour divers bâtiments communaux et scolaires de la Ville de Liège - fixation des critères sur la base desquels sera opérée la sélection qualitative - approbation de l'avis de marché qui sera soumis à publication - adoption du cahier spécial des charges.

<u>98.</u>

Sécurisation du Val Benoit, ancien Institut de Mécanique sis rue Ernest-Solvay, 21 à 4000 LIEGE - ordonnance de réquisition de M. le Bourgmestre du 19 mai 2016 - admission de la dépense.

<u>99.</u>

Octroi d'une subvention en capital à l'association « Cercle Sportif du Sart-Tilman » relative au financement des travaux d'aménagement d'un terrain de football synthétique sis rue de la Belle Jardinière à 4031 ANGLEUR - adoption du texte de la convention.

Décision de commander l'exécution de l'expertise visuelle et des essais relatifs à l'étude du mur de soutènement sis rue Fond de Coy à 4020 Liège sur le lot 3 : "Expertises de stabilité d'ouvrage de retenue des terres", de l'accord-cadre de services relatif à l'exécution d'expertises et des études de stabilité relatives aux ouvrages d'art et de retenue des terres, ainsi qu'aux immeubles relevant des domaines publics et privés situés sur le territoire de la Ville de Liège.

<u>101.</u>

Décision de commander les travaux de mise en conformité de traversées piétonnes à 4000 LIEGE sur le lot n° 2 de l'accord-cadre d'une durée déterminée prenant cours le 20 mai 2014 et se terminant le 31 décembre 2016 pour la réalisation de travaux de voirie (en chaussée et en trottoirs) et de travaux d'intérêt public de même nature.

102.

Décision de commander les travaux (fourniture et pose) pour la sécurisation du carrefour des rues du Village et du Stade à 4000 LIEGE sur l'accord-cadre d'une durée déterminée dans le cadre de la fourniture et pose de divers matériels servant à simuler de futurs aménagements de voirie.

103.

Décision d'exécuter des travaux de réfection des revêtements avec remplacement d'un avaloir, boulevard de Froidmont 85 à 4030 LIEGE, dans le cadre du lot 1 de l'accord-cadre en trois lots, marché de travaux d'entretien et d'amélioration du réseau d'assainissement de l'égouttage sur le territoire de la Ville de Liège.

104.

Passation d'un marché de travaux par procédure négociée directe avec publicité concernant les travaux de remplacement des feux tricolores aux carrefours formés par, d'une part, le pont Maghin (pont Saint-Léonard), le quai Sainte-Barbe et le quai Godefroid Kurth à 4000 LIÈGE, et d'autre part, l'avenue Joseph Prévers et la rue de Visé à 4020 LIÈGE (JUPILLE-SUR-MEUSE) - approbation du projet définitif comprenant le cahier spécial des charges et l'avis de marché - fixation du critère de sélection qualitative.

<u>105.</u>

Passation d'un marché de travaux en deux lots par procédure négociée sans publicité pour la démolition de la rampe d'accès et d'une partie de la passerelle des Chiroux, place des Carmes à 4000 LIEGE, ainsi que l'aménagement de la surface libérée et de ses abords - approbation du projet définitif comprenant le cahier spécial des charges et la liste des soumissionnaires à inviter à remettre une offre.

Passation d'un marché de travaux par adjudication ouverte dans le cadre de l'aménagement de trottoirs aux normes P.M.R. au boulevard Ernest Solvay à 4000 LIÈGE et dans la rue Servais Malaise à 4030 LIÈGE - fixation des critères sur la base desquels sera opérée la sélection qualitative - adoption du cahier spécial des charges - sollicitation des subventions régionales (Service Public de Wallonie, Département de la stratégie et de la mobilité, Direction de la planification et de la mobilité – DGO2) – approuve l'avis de marché qui sera soumis à publication.

107.

Acquisition d'autos et de camionnettes diverses, auprès des fournisseurs désignés en qualité d'adjudicataire par le Service Public de Wallonie, dans le cadre de la décision ministérielle de permettre aux communes de la Région wallonne de participer aux marchés conclus par ledit Service Public de Wallonie.

La présente décision a recueilli 38 voix pour, 6 voix contre et 0 abstention.

108.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « GRAFFITI ATELIER D'EXPRESSION GRAPHIQUE ASBL » pour l'année 2016 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

109.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « LATITUDE JEUNES - RESEAU SOLIDARIS - PROVINCE DE LIEGE » pour l'année 2016 – exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

<u>110.</u>

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « LATITUDE JEUNES – RESEAU SOLIDARIS - PROVINCE DE LIEGE » pour l'année 2016 – exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

111.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « TELE - SERVICE LIEGE A.S.B.L. » pour l'année 2016.

<u>112.</u>

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « LE COURANT D'AIR » pour l'année 2016 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CENTRE D'ACTION CULTURELLE POUR LES HANDICAPES MENTAUX » pour l'année 2016 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

114.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CENTRE DE PROMOTION HUMAINE - CLUB DE JEUNESSE DU NORD ASBL » pour l'année 2016 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

<u>115.</u>

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « C-PAJE (COLLECTIF POUR LA PROMOTION DE L'ANIMATION JEUNESSE ENFANCE) » pour l'année 2016 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

116.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « ASBL SAINTE-WALBURGE » pour l'année 2016 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

117.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association "CENTRE DE JEUNESSE DU QUARTIER DE L'OUEST" pour l'année 2016 – exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

118.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CLUB DES JEUNES DU PERY » pour l'année 2016 – exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

119.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « L'ATELIER CREATIF DE BOIS-DE-BREUX » pour l'année 2016 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

120.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « L'ATELIER DES CENTRES D'ENTRAINEMENT AUX METHODES D'EDUCATION ACTIVE » pour l'année 2016 - exonération pour ladite association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

<u>121.</u>

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « GROUPE D'ACTION POUR LE TERRAIN D'AVENTURES » pour l'année 2016 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

122.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « LE MODERNE » pour l'année 2016.

123.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association " CENTRE D'EXPRESSION ET DE CREATIVITE MOSAIQUE " pour l'année 2016 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

M. l'Echevin sollicite l'urgence aux membres du Conseil pour deux points qui ne figuraient pas à l'ordre du jour. Il s'agit :

Adoption du texte du nouveau règlement d'ordre intérieur du Conseil communal des jeunes liégeois (C.C.J.L.).

La présente décision a recueilli 43 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention.

Adoption du texte du nouveau règlement d'ordre intérieur du Conseil communal des enfants (C.C.E.).

La présente décision a recueilli 43 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention.

Question orale

Entend une question orale de M. Jean-Pierre GOFFIN à propos de l'état du cimetière militaire de Wandre – Rabosée ainsi que la réponse de Mme Julie FERNANDEZ FERNANDEZ.

La séance est levée à 22h25'.

PAR LE COLLÈGE,

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

Philippe ROUSSELLE

Willy DEMEYER